

Audiences ministérielles et pénitentiaires : la trêve des confiseurs n'aura pas lieu !

Le SNEPAP-FSU a rencontré les 18 et 19 décembre 2019 le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, le Directeur de Cabinet de la Garde des Sceaux, en présence de Madame BELLOUBET qui nous a accordé 30 minutes de son temps dans son agenda, puis le Conseiller Pénitentiaire de cette dernière pour se faire l'écho des mouvements dans les SPIP et dresser un état des lieux.

Trois rencontres en deux jours et un discours sans compromis: le gouvernement maintiendra le CAP de ses réformes. La Destruction de la Fonction Publique se poursuit !

La réforme des retraites? Elle est miraculeuse et sera présentée au Conseil des Ministres le 22 janvier 2020 : travaillez plus longtemps sans savoir combien vous toucherez avec votre retraite à point !! Le SNEPAP-FSU est opposé à cette réforme de la retraite à point inégalitaire, individualiste, antisocial, incompréhensible, et conduisant à une capitalisation par l'individualisation du système en opposition au système solidaire actuel. Seule marge de négociation des OS : définir les critères de pénibilité et de dangerosité avec leurs administrations de tutelle...

Le mouvement national se poursuit, la FSU, en intersyndicale, appelle à une nouvelle manifestation interprofessionnelle et inter générationnelle **le jeudi 9 janvier 2020**.

Les lignes directrices de gestion? Une solution miracle pour moderniser la fonction publique !! On ne s'interroge en haut lieu ni sur les besoins d'une telle modernisation, ni sur l'inadéquation d'un tel système avec le fondement même du service public.

Nous avons répété et martelé notre incompréhension face à l'obstination zélée du Ministère de la Justice à imposer un tel système à l'ensemble de ses agents. Quand la technocratie règne en maître au sein de ce Ministère : toute dimension humaine semble avoir disparue !!!

Nous avons exigé l'abandon du profilage des postes et le retour à une mobilité prenant en compte l'ancienneté et les priorités légales de mutation.

Le mouvement doit se poursuivre dans les services et **nous appelons tous les corps concernés par un tel système au sein du Ministère de la Justice à le rejoindre.**

Ensemble montrons que **les agents du service public n'ont pas vocation à vendre leurs compétences déjà prouvées car recrutés par CONCOURS !!!**

L'examen des Lignes Directrices de Gestion pour 2020 aura lieu le 30 décembre, date du CTM de repli.

Malgré les fêtes de fin d'années le mouvement de contestation doit se poursuivre et rester visible. Le Ministère ne veut pas céder, nous non plus !!!!!

Paris, le 20 décembre 2019